



## Une reconnaissance pour une ville engagée

La mairie de Ramonville œuvre au quotidien pour améliorer la qualité de vie des habitant·es. Espaces verts, sport, culture, jeunesse... de nombreux domaines sont abordés. Beaucoup sont récompensés par l'obtention de labels et de certifications.

## La mairie récompensée

La démarche de labellisation permet d'évaluer les politiques publiques de la collectivité ainsi que leur mise en œuvre grâce à des normes nationales.

L'obtention des labels traduit une reconnaissance, par les instances nationales, du travail et des efforts fournis par la municipalité et ses équipes afin d'apporter un service public toujours plus pertinent et qualitatif pour les Ramonvillois-es. Leur attribution repose sur la pertinence des objectifs fixés par le cahier des charges et du dispositif de labellisation qui l'accompagne.

C'est également une façon de se distinguer des autres collectivités et de fédérer les citoyen·nes autour d'un objectif commun. Chaque labellisation permet à la collectivité d'être recensée dans les annuaires des organismes délivrant ces labels et certifications, et de bénéficier de conseils et d'expertises au service des futurs projets. Cela permet également à Ramonville d'être vecteur de partage de connaissance et d'expertise sur la manière d'être labellisée pour les communes. De fait, ces distinctions sont des atouts pour accroître la visibilité de la commune.

### LA COMMUNE DÉTIENT D'AUTRES RECONNAISSANCES :

- Charte Ville Handicap (2011)
- Charte d'entretien des espaces publics (labellisée au niveau 1 en 2015)
- Adhésion à la charte de la participation (2016)
- Charte de la Laïcité (2017)
- Charte d'engagement des villes et territoires sans perturbateurs endocriniens (depuis mai 2019)
- Charte de l'Arbre (décembre 2019)
- Cities for life (réseau international des 2400 villes engagées contre la peine de mort; engagement de la commune en octobre 2021)
- Adhésion à la charte d'engagement à préserver et à mettre en valeur le canal du Midi

### Label 100 % EAC

3<sup>e</sup> COMMUNE D'OCCITANIE À L'OBTENIR.

### Label Ecocert En cuisine

EN 2022, LA RESTAURATION SCOLAIRE UTILISE :

29 % de produits bio

19 % de produits durables et de qualité, hors bio

### Label Zéro phyto

EN ROUTE POUR LA LABELLISATION ULTIME « TERRE-SAINE » !

### EXPE-CT

+ DE 60 000 BÉNINOIS-ES

bénéficient de la construction et de la réhabilitation d'ouvrages d'eau et d'assainissement (dans le cadre de la coopération décentralisée avec le Bénin, lire p. 17).

### Trophées de la concertation et de la participation

58 projets déposés pour la 4<sup>e</sup> édition du budget participatif.

# Une labellisation plurielle

04#2023 vivre à Ramonville

04#2023 vivre à Ramonville



## TROPHÉES DE LA CONCERTATION ET DE LA PARTICIPATION

**Décerné en décembre 2022, par Décider Ensemble (Think thank de la participation).**  
 → Récompense les démarches participatives de la mairie, notamment la mise en place de l'Assemblée citoyenne et des budgets participatifs.  
 Lancé en 2018, la démarche de budget participatif permet de développer la participation des citoyen·es à la co-construction de la ville au plus près de leurs besoins, d'élaborer des projets qui aident à retisser le vivre et le faire ensemble dans les quartiers. Sur les trois dernières éditions, il y a eu 25 projets lauréats parmi les 55 retenus.



## ÉCOCERT EN CUISINE (NIVEAU 1)

**Décerné annuellement depuis 2015, par Ecocert.**  
 → Récompense la démarche de qualité alimentaire et environnementale de la restauration scolaire autour de 4 thématiques : plus bio, plus local, plus sain et plus durable.  
 Dans le cadre du Projet Alimentaire du Territoire du Sicoval (PAT) et de son projet de qualité alimentaire, la commune mène des actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire avec l'association Pro-Portion et en lien avec les objectifs fixés par la loi Egalim\*.

Les déchets alimentaires (épluchures, etc.) de la cuisine centrale sont compostés tandis que les biodéchets issus des restes des repas des enfants sont envoyés et traités sur l'unité de valorisation Cler Verts afin d'être transformés en biogaz.

\* Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable.



## ZÉRO PHYTO (NIVEAU 3)

**Délivré en décembre 2021, par la Fredon\* Occitanie.**  
 → Récompense l'abandon total de l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces verts, cimetières et terrains de sport.  
 La collectivité, engagée dans la démarche « zéro phyto » depuis 2014, mène des actions pour atteindre les quatre objectifs : réduire la pollution de l'eau, des sols, de l'air, et diminuer les produits phytosanitaires chimiques. Elle met également en place une gestion différenciée des espaces en adaptant un protocole de plantations et d'entretiens spécifiques.

\* Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles



## ÉNERGIE + CARBONE - (E4C1)

**Délivré en décembre 2021, par Certivéa.**  
 Le Plan local d'urbanisme (PLU) est, aujourd'hui, un levier important de la transition énergétique dans le bâtiment où chaque projet généré doit répondre aux dernières exigences d'urbanisme et de santé environnementale, en limitant notamment l'usage de matériaux contenant des perturbateurs endocriniens.  
 → Le label certifie que le dojo Cathy Arnaud est un bâtiment :  
 • à énergie positive, niveau E4 (production d'énergies renouvelables au moins équivalente à ses consommations);  
 • à faible empreinte carbone, niveau C1 (faible impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de son cycle de vie et des matériaux utilisés).

## 100% EAC\*

**Délivré en septembre 2022, par le Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle.**  
 → Récompense la politique culturelle de la ville ayant pour objectif d'instaurer une éducation artistique et culturelle de qualité pour l'ensemble des jeunes de son territoire sur le temps scolaire, post et périscolaire.



Actions des équipements culturels :

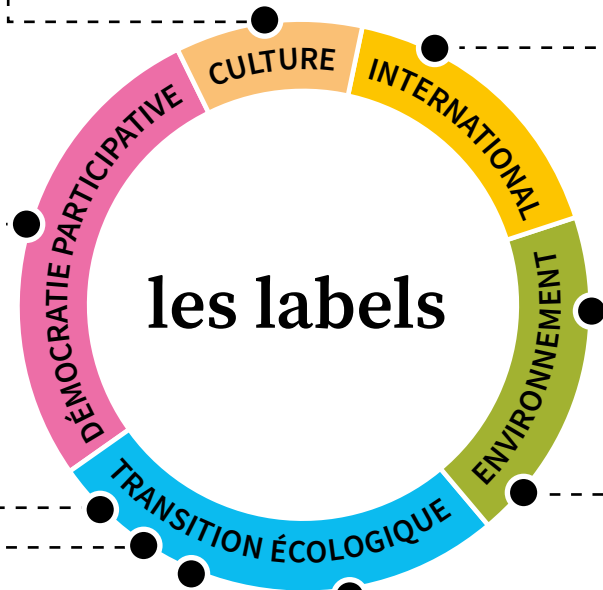
- L'Émear\*\* opère dans le milieu scolaire, via une convention avec l'Éducation Nationale, dans les domaines du théâtre, de la musique et de la danse.
- La médiathèque S.-de-Beauvoir favorise les accueils scolaires et les structures petite enfance.
- Le Kiwi axe, majoritairement, sa programmation sur le jeune public et la mise en place de séances scolaires, d'actions dans les écoles et de rencontres avec les artistes.
- L'association Ramonville-Ciné projette des films en séances scolaires et inscrit des actions dans les labels nationaux (« École et Cinéma », « Lycée au cinéma » et « Collège au cinéma »).

\* Éducation Artistique et Culturelle  
 \*\* École des enseignements artistiques de Ramonville



## EXPE-CT

**Délivré en octobre 2022 pour 3 ans, par la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales.**  
 → Récompense l'expertise de la collectivité, au sein de la coopération décentralisée et dans l'exercice de ses compétences sur son territoire, dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, des projets de développement durable (environnement, climat et biodiversité) et de la méthanisation.  
 • **Janvier 2022 :** inauguration d'un sani-marché à Aplahoué (Bénin).  
 • **Décembre 2021 :** travaux d'aménagement d'un bloc sanitaire et d'hygiène aux abords de la plage de Melloulèche (Tunisie) afin de préserver l'environnement côtier et d'offrir aux usagers des conditions sanitaires de qualité.



## TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE (TEN)

**Décerné en octobre 2019 pour 3 ans et reconduit pour la période 2022-2025, par l'Office français de la biodiversité.**  
 → Récompense la mobilisation de la collectivité en faveur de la biodiversité.

- **2020 :** signature d'une convention de partenariat avec deux associations (Nature en Occitanie, et Arbres et Paysages d'Autan) pour réaliser des inventaires et actions de préservation de la biodiversité;
- **2021 :** lancement du 1<sup>er</sup> Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Principales actions menées :

- Mise en place d'un inventaire faunistique et floristique participatif citoyen via l'application Citizen et en collaboration avec l'association Nature En Occitanie (NEO).
- Organisation de sorties nature au parc de 50 pour la reconnaissance de la Jacinthe de Rome et des orchidées avec l'association DIRE.
- Conception d'un hôtel à insectes à Soule avec le CLAS.



## ÉCOQUARTIER MARAGON-FLORALIES (ÉTAPE 3)

**Délivré en 2016, par le Ministère du Logement et de l'Habitat durable.**  
 → Distingue l'exemplarité des quartiers en reconversion ou en construction qui allient la construction de logements pour tous, la transition écologique et l'égalité.

## ARBRE REMARQUABLE

**En cours.**  
 Créer un inventaire des arbres remarquables sur le territoire national et prendre des mesures de protection pour les sauvegarder. Quatre arbres sont en lice sur Ramonville : les deux cyprès chauve au bord du Saint-Agne, le cèdre de l'Atlas et l'hêtre pourpre au château de Soule.

